



École élémentaire de Devecey  
2B route de Bonnay 25 870 Devecey  
03 81 56 89 95  
[ecole.devecey@ac-besancon.fr](mailto:ecole.devecey@ac-besancon.fr)  
<http://elem-devecey.ac-besancon.fr/>

Procès-Verbal du Conseil d'école  
Du mardi 4 novembre 2025

**Lieu :** École élémentaire de Devecey

**Présents :**

Mmes BERGER, CHABOD, VERNILLET, TRIMAILLE, M. LANOIX (enseignants), M. BUREAU (directeur de l'école).

Mme DENYS, Mme RENAUDIN MAIROT, Mme PACHECO, Mme LUCASELLI-COQUILLON (représentantes des parents d'élèves).

Mme VUILLEMIN (ATSEM)

Mme DOLE (directrice du périscolaire)

M. MONNIEN (maire de Devecey), Mme LARROCHE (adjointe de la commune de Devecey en charge de l'école).

**Excusés :**

Mme GUILLEMIN (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme GENESTIER (maîtresse E RASED).

**Secrétaire de séance :** Mme VERNILLET

**Ordre du jour**

- 1 Installation du conseil d'école
- 2 Point sur les élections et rappel des attributions du CE
- 3 Bilan de la rentrée (organisation pédagogique, matériel à disposition des classes, point sur les travaux)
- 4 Règlement intérieur
- 5 Sécurité à l'école : actualisation et présentation du PPMS
- 6 Présentation du projet d'école et des actions qui auront lieu cette année
- 7 Questions écrites des parents

L'ordre du jour est abordé comme suit :

**1.Installation du conseil d'école**

Un tour de table est effectué.

Chaque parent élu est le référent d'une classe précise.

**2.Point sur les élections et rappel des attributions du conseil d'école**

Une seule liste cette année.

Les résultats sont les suivants : 149 parents inscrits, 70 votants, 11 bulletins blancs ou nuls, 59 suffrages exprimés soit un taux de participation de 46,98 % (53,52 % en 2024)

• Les 4 parents titulaires sont : Mme LUCASELLI-COQUILLON (PS/MS), Mme DENYS (GS/CP), Mme RENAUDIN MAIROT (CE1/CE2), Mme PACHECO (CM1/CM2)

Pas de suppléants cette année. Les parents d'élèves font part de la difficulté d'avoir des volontaires pour se présenter sur la liste des parents représentants.

Les élections de 2025 se sont déroulées par voie électronique. Cela a demandé de réaliser une convention.

Les parents d'élèves trouvent la voie électronique pratique et rapide.

Le directeur rappelle le rôle des représentants de parents d'élèves : débattre de certaines questions au conseil d'école (par exemple le règlement intérieur), informer les parents des résolutions prises au conseil d'école et être porte-parole de l'ensemble des autres parents. Il ne doit pas être évoqué de questions d'ordre strictement pédagogique ou pouvant mettre en cause directement une personne. En cas de question pédagogique, les parents sont invités à prendre rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant.

Les représentants des parents d'élèves titulaires et suppléants sont conviés au conseil d'école mais seuls les titulaires peuvent voter.

À l'issue de ce conseil d'école le procès-verbal sera affiché sur le panneau d'affichage de l'école, diffusé sur le site de l'école et transmis par courrier électronique à chaque parent.

### **3. Bilan de la rentrée (organisation pédagogique, matériel à disposition des classes, point sur les travaux)**

#### **Effectif de l'école :**

101 élèves (105 en 2024)

#### **Organisation :**

4 classes. Les quatre classes sont dans les locaux du bas.

PS/MS : 27 élèves (16/11)

GS/CP : 22 élèves (12/10)

CE1/CE2 : 27 élèves (18/9)

CM1/CM2 : 25 élèves (13/12)

2 ATSEM : Mmes VUILLEMIN, DAUDEY-LOTHI

Au niveau du périscolaire madame DOLE détaille l'organisation pour cette année scolaire ainsi que les nombreux projets qui seront mis en place au cours de cette année scolaire 2025/2026 :

Mme Dole tient à remercier les personnes présentes pour le soutien apporté lors du décès de monsieur Lorioud au mois de septembre.

86 enfants inscrits.

Equipe d'animateurs, 1 directrice adjointe.

Les animateurs du périscolaire prennent en charge l'accueil de l'après-midi à 13h35.

Question des parents : taux d'encadrement respecté sauf à 2 exceptions liées au contexte de crise au mois de septembre.

Mme Larroche : Relance du marché. Les Francas ont été reconduits. Augmentation des rémunérations des animateurs, temps administratif --> Les tarifs ont augmenté.

Une réunion pourra être organisée avec la mairie avec les parents et les Francas.

...

Pour rappel, le cadre du PEDT (projet éducatif de territoire) renforce la cohésion de travail entre périscolaire, mairie et école. Les parents élus au conseil d'école seront invités au comité de pilotage de ce PEDT au cours de l'année scolaire.

Cette année le PEDT jouera également le rôle de comité de pilotage pour le label E3D : Ecole en démarche de développement durable. Projets transversaux école / périscolaire / mairie- commune.

Projet initial de 2023-2025, prolongé.

#### **Travaux de rentrée :**

Beaucoup de travaux pour permettre la rentrée de toutes les classes en bas.

- travaux dans les toilettes du bas ;
- aménagement complet de la salle de classe des CM1/CM2.

Professionnels et volontaires y ont participé.

Travaux à réaliser :

- abris vélos : recherche d'un projet durable pour 2 abris (peut-être pour avril 2026)
- préau envisagé : M. Le Maire fait part d'une étude pour faire réaliser une ombrière dans la cour du bâtiment côté maternelle.
- nouveaux jeux dans la cour ou réparations (démontés après passage de la commission de sécurité) et renouvellement du parc informatique sont envisagés.
- prévoir le déplacement d'un dispositif d'alerte intrusion dans la classe des CM1/CM2

#### **4. Règlement intérieur**

Le règlement intérieur, après lecture par les membres du conseil d'école et discussion autour des différents points, est adopté pour cette année 2025-2026. Il sera disponible sur le site de l'école et sera essentiellement diffusé par mail aux familles. Il sera affiché dans l'école et visible par tous.

Vote du règlement intérieur.

Règlement intérieur adopté : Pour : 11 ; Abstention : 0 ; Contre : 0 .

#### **5. Sécurité à l'école : actualisation et présentation du PPMS**

- **PPMS** : présentation du dispositif.

L'école et le périscolaire bénéficient désormais d'un document unique.

Le dispositif d'alerte est désormais opérationnel avec des boîtiers qui ont été installés.

Attention de prévoir rapidement l'installation d'un boîtier dans la salle des CM1/CM2.

L'école dispose de deux systèmes d'alerte : un pour les alertes concernant les risques majeurs et un second en cas de tentative d'intrusion.

-**Sécurité incendie**. Présentation du cheminement de l'évacuation.

Dernier exercice incendie effectué le 16/09/2025.

L'exercice a révélé que le signal sonore était encore trop faible en maternelle.

Rappel : Toute personne (parents ou personnels) constatant une anomalie ayant un lien direct ou indirect avec la sécurité peut le signaler auprès du directeur de l'école.

Rappel : les documents des visites de sécurité doivent être mis à disposition du directeur.

Question de parents : Récréation commune des PS/MS avec les grands de CM1/CM2

Organisation : fonctionnement habituel à 2 cours. C'est arrivé à quelques reprises.

Ce ne sera pas systématique mais cela pourra arriver.

## **6. Projet d'école**

Présentation des activités réalisées ou en projet dans le cadre du projet d'école.

### **Projet pHARe :**

L'école de Devecey est engagée dans le programme de prévention contre le harcèlement scolaire.

Mr BUREAU explique que toute l'équipe pédagogique est pleinement mobilisée et invite les parents inquiets à rencontrer les enseignants.

- Dans chaque classe, 10h d'enseignement seront proposées aux élèves afin de développer leurs compétences psychosociales, leurs capacités à travailler collectivement, leur empathie et ainsi aborder toutes les facettes de la prévention de la prévention du harcèlement ;
- L'école participe à la journée « Non au Harcèlement » du 6 novembre ainsi qu'au prix « Non au Harcèlement ». Dans ce cadre, les élèves, à partir du CE2 rempliront un questionnaire qui permettra, après analyse de l'équipe pédagogique, de dégager les points à améliorer en priorité.
- Mise en place d'ateliers de parents (en décembre, par exemple sur le sommeil).
- Présentation de l'action « jardin des émotions » à destination des enfants de PS/MS.

**Conseil des élèves :** 2 élèves représentants par niveau de classe seront élus, avec une réunion chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois. Du CP au CM2. Avec pour objectif de réfléchir ensemble à la vie de l'école.

### **Piscine :**

Les élèves des classes de MS/GS et CM1-CM2 se rendront au centre Croppet tous les jeudis matin (8 séances) à compter du 29/01/2026 au 02/04/2026.

Le choix des classes est fait selon les préconisations de l'Éducation Nationale.

L'aisance aquatique pour les moins de 7 ans est particulièrement visée.

### **Le cross de l'école :**

Les élèves de l'école, de la grande section au CM2 ont participé au cross de l'école qui a eu lieu dans le parc avant les vacances.

**Classe CE1/CE2 :** L'école du dehors reprend cette année tous les jeudis après-midi.

### **JMF : spectacles musicaux**

PS/MS et GS/CP ; CE1-CE2 et CM1-CM2

inscriptions à un ou 2 spectacles

### **Ecole et cinéma / Maternelle au cinéma :** PS/MS et GS/CP ; CE1-CE2 et CM1-CM2

Les classes sont également inscrites au dispositif « maternelle au cinéma ». Les classes se rendront au cinéma Mégarama de Valentin pour deux ou trois séances.

### **Les 2 scènes : spectacles vivants / théâtre**

PS/MS et GS/CP ; CE1-CE2 et CM1-CM2

inscriptions à un ou 2 spectacles

### **ARTS :**

**-La grande lessive 16 octobre :** thème « Nuit et jour réfléchir la lumière ». Tous les élèves de l'école ont participé. Nouvelle session en mars.

-Des banderoles ont été réalisées par les élèves de CE1-CE2 dans le cadre de la manifestation « After Sieste », travail accompagné par une artiste. (financement mairie)

- Projet art Médiathèque du Grand Besançon : fresque créée avec une artiste par la classe de CE1-CE2, clôturé par l'inauguration de la fresque à la médiathèque.

**Classes de découverte :**

- Une classe de découverte pour la classe CM1- CM2 est prévue à Levier du 26 au 29 mai 2025.

- La classe PS-MS organise une classe de découverte avec nuitée à La Batailleuse les 22 et 23 juin.

Projet de sortie avec tous les enfants de l'école en fin d'année.

Question : Organisation et autres solutions de financements des classes vertes.

Proposition des parents de réaliser une action pour récolter des fonds.

Rappel concernant les aides possibles par le CCAS, par les CE.

Les élèves ne doivent pas rester pour raisons financières.

Aides ciblées ? Mécénat ?

Remerciement pour les financements : mairie ; APE

Rappel sur le fait que toutes les activités qui ont lieu durant le temps scolaire doivent être gratuites.

Le financement des activités se fait grâce à la participation de la mairie à hauteur de 23 € par élève et par an, à celle de l'association des parents d'élèves et avec la coopérative scolaire.

À ce titre, les actions réalisées par l'APE sont très importantes pour financer tous ces projets.

La séance est levée à 20 h 00

*Signé :*

Le président du conseil d'école  
M. BUREAU